



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E109238

VALABLE JUSQU'AU

04/03/2027

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2013

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 07/12/2015
80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 792267819

Siret : 790 267 819 00031

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 43 405800

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78618918

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78618918

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : HORIZON COUVERTURE RAVALEMENT

Sigle : HORIZON COUVERTURE RAVALEMENT

19 RUE GEORGES MELIES

BAT K1

95240 CORMEILLES-EN-PARISIS

Téléphone : 01 61 30 88 51

Fax : 01 61 30 11 01

Portable : 06 86 45 07 55

Site Internet : <http://www.horizoncr.fr>

E-mail : r.jouan@horizoncr.com

Responsabilité légale :

H PATRIMOINE (879 817 963) / JOUAN ROMAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie Mention RGE	05/03/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	05/03/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/03/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	05/03/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/03/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	05/03/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/03/2024
o Isolation des combles perdus	05/03/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.